



COMITE D'ILE DE FRANCE de la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36
Site internet : www.cif-ffc.org

Montigny le Bretonneux, le 23 décembre 2018

TARIFICATION DES ENGAGEMENTS

Mesdames et Messieurs les Présidents,

La tarification fédérale va augmenter à compter du 1^{er} février 2019. Les droits d'engagements ont été définis comme suit pour les épreuves sur route :

- Pour les épreuves de Jeunes Minimes & cadets : 6,50 €.
- Pour les épreuves de Compétition (1, 2, 3^{ème} catégorie et juniors) : de 8,50 € à 15 €.
- Pour les épreuves Pass'Cyclisme : de 2 € à 15 €

Dans le but d'uniformiser la tarification en Ile de France, il serait souhaitable que l'ensemble des organisateurs se limite à la tarification minimale.

Il peut être admis un tarif supérieur, pour les épreuves présentant un caractère spécial (contre-la-montre, courses en ligne, épreuves de niveau national ou internationale) dont le coût pour l'organisateur peut être plus important.

Le Président de la commission route

Gilles ARDIN